Ontario

Ontario Native Affairs Secretariat

Ontario Native Affairs Secretariat Business Plan 2002-2003

Contents:

- **Message from the Minister**
- **Ministry Vision**
- **Core Businesses**
- **Annual Report on Key Achievements for 2001 - 2002**
- **Key Commitments and Strategies for 2002 - 2003**
- **Key Performance Measures**
- **2001 - 2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals**
- **2002 - 2003 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan**
- **Who to Call**

Message from the Minister

Honourable David Young

This Business Plan is the Ontario Native Affairs Secretariat's (ONAS) report to the public. It outlines our achievements over the past year and the targets by which we will measure future results.

I have met with and listened to representatives of First Nations, Inuit, off-reserve Aboriginal and Métis organizations, Friendship Centres, Aboriginal women and youth across Ontario. We have a common goal to work together to resolve issues of shared concern. At a January 2002 meeting of Ontario ministers and Ontario First Nations leaders, a letter-of-intent was signed to establish regular meetings between Ontario ministers and First Nation leaders to promote regular dialogue

The Eves government strongly supports the efforts of Aboriginal communities across Ontario to build dynamic local economies, attract investment and create more and better jobs. In May 2001, at the Federal, Provincial and Territorial Meeting of Ministers Responsible for Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders (FPTA), we endorsed a report to strengthen Aboriginal participation in the economy by supporting partnership development and job creation. Planning is under way for a 2003 National Business Summit. Ontario will be co-hosting the summit with our private sector, Aboriginal and federal partners.

Archives

In November 2001, celebrations marking the second annual *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Award* recognized the partnership of Six Nations Natural Gas Company Limited and Union Gas Limited. This partnership has provided economic benefits and expertise to the First Nation and opened up a new partnership for Union Gas.

Ontario continues to use its economic strength to help create a better quality of life for all people living in the province. We are working to further strengthen the economy and build a brighter future under the leadership of our new Premier, Ernie Eves.

The Honourable David Young
Attorney General
Minister Responsible for Native Affairs

Ministry Vision

The Ministry looks to a future where:

- Aboriginal communities have stronger economies and are more self-reliant;
- there is a balance and stability in relations between Aboriginal people and other residents of Ontario.

The secretariat's vision reflects the goal of the *Aboriginal Policy Framework* which sets out Ontario's approach to Aboriginal matters within its legislative and policy mandates. It also guides the Ontario Native Affairs Secretariat in delivering its core businesses: land claim and self-government negotiations, Aboriginal economic development and corporate co-ordination of Aboriginal affairs across the government.

Core Businesses

The Ontario Native Affairs Secretariat:

- where supported by a legal and historical basis, conducts land claim negotiations on behalf of the province; implements land claim settlements to remove barriers to investment in order to enhance economic opportunities for Aboriginal and non-Aboriginal communities; and represents the interests of Ontario in self-government negotiations between Canada and First Nations;

- works and partners with Aboriginal businesses and organizations, corporate Ontario, the private sector, provincial ministries and the federal government to promote Aboriginal self-reliance and economic development; and

- develops provincial policy and works with other ministries to co-ordinate the government's overall approach to Aboriginal matters; works to enhance relations with First Nations, Métis organizations, Inuit and off-reserve Aboriginal organizations such as Friendship Centres, the federal government, stakeholders and the public.

Annual Report on Key Achievements for 2001-2002

Negotiations

The Ontario government made significant progress on 10 land claims and negotiations. A final settlement agreement has been signed with the Sand Point First Nation, which facilitates Canada's creation of a reserve. Also, a final settlement agreement was initialed by the First Nation, Canada and Ontario in the Wahta Land Claim. Two Agreements-in-Principle were signed with the Lake Nipigon Ojibway First Nation and the Pic Mobert First Nation. The negotiators for the Temagami First Nation, the Teme-Augama Anishnabai and Ontario developed a settlement model on the historical Temagami claim.

The settlement of land claims enhances economic opportunities for both the Aboriginal and non-Aboriginal communities bringing closure and certainty to land and legal issues

There are 21 land claims and other land-related negotiations currently ongoing. Approximately 46 claims are in the pre-negotiation stage, where they are under historical, legal and policy reviews. Settlement agreements for the five First Nations of Assabaska, Big Grassy, Thessalon, Nipissing and Manitoulin are in the implementation stage.

Aboriginal Economic Development

The secretariat continues to partner with Aboriginal businesses, organizations and communities, corporate Ontario, provincial ministries and the federal government to deliver the *Building Aboriginal Economies* (BAE) strategy and implement the *Working Partnerships* program. The strategy is a co-ordinated framework encompassing more than 35 programs and services across 11 government ministries.

In November 2001, Ontario launched a new resource kit, "*The Power of Partnerships: New Opportunities for Aboriginal Peoples and Ontario Businesses.*" The resource kit is in response to requests from both the Aboriginal and corporate communities for a simple how-to-guide to partnership. The kit is also available electronically at: www.aboriginalbusiness.on.ca.

During the past fiscal year, *Building Aboriginal Economies* assisted in the development of an estimated 4,500 jobs, expansion or creation of 216 partnerships/businesses; and enrolment in, or completion of, post-secondary education and training programs by more than 12,000 Aboriginal people.

In 2001-2002, 48 projects were funded through the *Ontario Aboriginal Economic Development Program* for a total investment of $1,226,067 including 12 business development projects, 17 organizational development projects and 19 economic capacity building projects. *The Aboriginal Community Capital Grants Program* (ACCGP) funds community facilities that provide a delivery point for community services and business activity. Four ACCGP projects were completed in 2001.

ONAS partners with the National Aboriginal Achievement Foundation to deliver two annual award programs. The first, the *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Scholarship* is a $100,000 endowment. Three students received scholarship awards in 2001. The second annual *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Award* was presented in November 2001 to the partnership between Six Nations Natural Gas Company Limited and Union Gas Company Limited.

Aboriginal-Federal Relations

In May 2001, the Attorney General and Minister Responsible for Native Affairs, the National Aboriginal Leaders and the Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Native Affairs (FPTA) endorsed a draft report, *Strengthening Aboriginal Participation in the Economy*, to maximize the involvement of Aboriginal peoples in Canada's economy. In December 2001, the Ministers and Leaders directed officials to continue the implementation of the Report, with a focus on women and youth.

Throughout the year, the Minister Responsible for Native Affairs met with First Nation leaders and representatives of the major Aboriginal organizations and communities and visited Aboriginal communities and organizations across the province.

In January 2002, Ontario and Ontario First Nations Leaders signed a letter-of-intent to establish regular meetings between Ontario ministers and First Nation leaders to promote ongoing dialogue and to resolve issues of shared concern.

Key Commitments and Strategies for 2002 - 2003

Negotiations

In 2002-2003, the secretariat will pursue land claim settlements that include economic development opportunities for Aboriginal people, and bring closure and certainty to land and legal issues.

In working to fulfil the government commitment to listen, consult and take action to build a stronger province, the secretariat will make significant progress in advancing land claims with a high potential for successful and lasting settlements. This may include progress in the negotiation of claims or the completion of historical and legal reviews, the initiation of new negotiations or the closing of files. The secretariat will move forward on a number of claims currently at the research and review stage.

The secretariat will also continue to implement the government's commitment to public involvement in land claim negotiations and ensure the process continues to be inclusive and accountable and addresses the interests of those affected by the claims.

The secretariat will continue to represent the province's interests as required in self-government negotiations between Canada and First Nations.

Aboriginal Economic Development

In working toward its vision of greater self-reliance for Aboriginal communities and an improved quality of life for all the people of the province, Ontario will continue to manage implementation of the *Building Aboriginal Economies* strategy and deliver its key programs, including *Working Partnerships*, the *Ontario Aboriginal Economic Development Program* and the *Aboriginal Community Capital Grants Program*.

The strategy enhances Aboriginal capacity to participate in Ontario's economy. The secretariat will continue to partner with Aboriginal economic development organizations, including the *Aboriginal Economic Renewal Initiative*, www.economicrenewal.on.ca, corporate Ontario and private sector businesses, provincial ministries and the federal government to promote and support Aboriginal business and facilitate partnerships and economic development.

The *Working Partnerships* program will continue to be focused on the promotion of economic partnerships.

The *Partnership Development Advisors* initiative will continue to build capacity through innovative approaches to breaking down barriers and facilitating partnerships. These advisors, working in Aboriginal economic development organizations, strive to build relationships among Aboriginal communities and businesses and with the corporate sector. ONAS will continue to seek new opportunities to facilitate the sharing of business expertise and foster partnerships.

ONAS will also administer the *Ontario Aboriginal Economic Development Program* and the *Aboriginal Community Capital Grants Program* through alternative service delivery arrangements. This will further enhance economic program development in Aboriginal communities.

The secretariat, in conjunction with its business partners and including the *Aboriginal Economic Renewal Initiative*, will also continue to sponsor regional and sectoral forums and workshops that lead to the development of partnerships. Topics will include human resources development, international trade and women and business.

In addition, the secretariat is committed to providing modern and efficient service delivery and value for money for the public. The secretariat encourages quality-focused approaches to service and program delivery.

Corporate Aboriginal Affairs Co-ordination

To promote constructive dialogue, the Ontario Native Affairs Secretariat will continue to hold regular meetings of Ontario ministers and officials with Aboriginal leaders. It will also work to strengthen relationships with First Nations, Métis, Inuit and off-reserve Aboriginal organizations, Friendship Centres, Aboriginal women and youth.

In December 2001, the Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders (FPTA) directed officials to plan a FPTA National Business Summit for 2003. Ontario will co-host the summit with Canada, a national Aboriginal organization and a private sector representative in Toronto.

The secretariat will continue to encourage the federal government to fulfil its responsibilities, including its fiscal responsibilities for Aboriginal matters, where appropriate.

Key Performance Measures

Core Business: Negotiations

1. # land claims on which there was significant progress as a % of the long-term commitment of 21 claims

Progress in Land Claim Negotiations

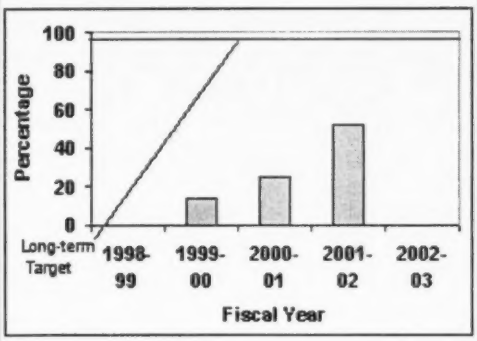

01-02 result is projected
(data not available for 1998-99)

What does the graph show?

- The graph shows progress made cumulatively by year as measured by land claims that have achieved significant progress (through at least 1 of the 15 milestones in the claims process) as a percentage of the long-term commitments. Steps in the negotiation process include: research of the claim and its merits; legal review of the legitimacy of the claim; acceptance for negotiation; negotiations; agreement-in-principle; final agreement; and implementation.
- The graph does not show progress made on the other negotiations in which ONAS is presently engaged.
- Seven of the claims presently in negotiation are expected to achieve significant progress in 2002-2003, subject to the co-operation of all parties in the negotiations.

Secretariat Contribution	2002-2003 Commitments
• ONAS continues to implement the strategies developed to manage Ontario's involvement in land claim negotiations. It remains committed to completing negotiations on the claims presently under negotiation and implementing the agreements already reached on other claims. Negotiations are primarily tripartite negotiations involving the federal government and First Nations. Other government ministries are involved as well.	• Significant progress toward settling 7 land claims and demonstrated progress on the implementation of settled claims. Progress can be measured by achievement of milestones toward settlement or closure of the file. **Long-term Target** • Demonstrated progress in resolving the 21 land claims under active negotiation with the long-term goal of achieving a final settlement, withdrawal of the claim or ceasing negotiations. • Of the long-term commitment to negotiate 21 land claims, 5 have been settled and implemented, 3 agreements-in-principle have been reached, and 1 has been closed. • Expectations for performance in negotiating land claims in 2002-2003 and subsequent years are reasonably positive. However, progress on land claims negotiations is not solely the responsibility of ONAS; the secretariat also relies on the co-operation of the federal government and First Nations.

Core Business: Aboriginal Economic Development	
2. # Aboriginal people pursuing training or post secondary education as a % of total Aboriginal population of working age	
Increased Aboriginal Education and Training	**What does the graph show?** • The number of Aboriginal people of working age reported to be enrolled in literacy, apprenticeship and job training programs increased from 7,300 (8 %)

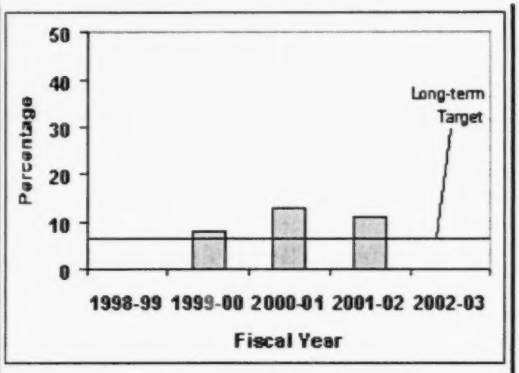

(data not available for 1998-99)

to 12,000 (13 %). With continuing data challenges and estimates, however, the increase is not necessarily a trend.

- Ministries collect their own data based on agreed-upon generic strategy measures. The data are summarized and provided to ONAS, which has the responsibility for collating all data reported from BAE partner ministries.

- The 1996 census data were used to determine the total # of Aboriginal people of working age (between the ages of 15 and 64) in Ontario, i.e., 92,270 of a total Aboriginal population of 141,520.

Secretariat and BAE Partner Ministry Contribution

- ONAS has responsibility for co-ordination of the BAE strategy and reporting of the overall strategy results and provides support to partner ministries in their collecting and reporting of BAE results.

- The training and education results include those from the Ministries of Community, Family and Children's Services (CFCS), Natural Resources (MNR), Northern Development and Mines (MNDM), and Training, Colleges and Universities (MTCU). MTCU, responsible for 95% of the results, delivers a range of programs directed toward increased education and training of Aboriginal people, e.g., Aboriginal specific programs that support Aboriginal students to access and complete post-secondary education and mainstream programs that support apprenticeship and job skills training. Through Ontario Works, CFCS contributes to the retraining of welfare recipients to support their

2002-2003 Commitments

- ONAS continues to co-ordinate and provide support, where appropriate, to ministries as they work to improve their data collection and reporting systems.

Long-term Target

- Subject to the agreement of relevant BAE partner ministries, maintain the 1999-2000 level of 8% of Aboriginal people of working age enrolled in post secondary education and/or training programs until further data are available.

re-entry into the workplace. MNR and MNDM both provide some training to Aboriginal people in the resource sector.	

Core Business: Aboriginal Economic Development	
3. # of Aboriginal people who gained employment as a % of # of Aboriginal people of working age	
Increased Aboriginal Employment 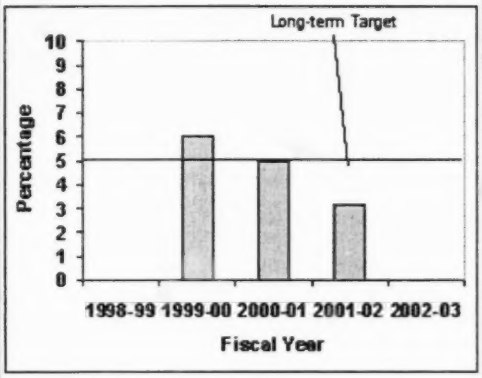 (data not available for 1998-99)	**What does the graph show?** • The decrease in Aboriginal employment, in real terms, from 5,660 to 4,600, reflects changes in data quality and differing ministry interpretations of the definition of jobs (part-time, full-time, seasonal). With the varied sources of data from ministries, agencies and third parties, the accuracy and reliability of the results reported must be viewed as preliminary. • Ministries collect their own data based on agreed-upon generic strategy measures. The data are summarized and provided to ONAS, which has the responsibility for collating all data reported from BAE partner ministries. • The 1996 census data were used to determine the total # of Aboriginal people of working age (between the ages of 15 and 64) in Ontario, i.e., 92,270 of a total Aboriginal population of 141,520.
Secretariat and BAE Partner Ministry Contribution • ONAS has responsibility for co-ordination of the BAE strategy and reporting of the overall strategy results, and provides support to partner ministries in their collecting and reporting of	**2002-2003 Commitments** • In co-operation with its partners (public/private sector), ONAS continues to support Aboriginal job creation and employment. • ONAS continues to co-ordinate

BAE results.

- Six BAE partner ministries (MAF, MCZ*, MNR, MNDM, MTCU and ONAS) deliver a variety of programs that contribute directly or indirectly to the employment of Aboriginal people. MTCU supports Aboriginal education and training programs that assist in qualifying individuals for employment while the other five deliver a variety of business and economic development programs that support job creation (* will not be included in 2001-2002).

and provide support, where appropriate, to ministries as they work to improve their data collection and reporting systems.

Long-term Target

- Subject to the agreement of relevant BAE partner ministries, maintain the 2001-2002 level of 5% increase in Aboriginal employment until further data are available.

Core Business: Aboriginal Economic Development

4. # partnerships or businesses created and/or expanded as a % of the total # of businesses registered in Ontario

Increased Aboriginal Businesses and Partnerships

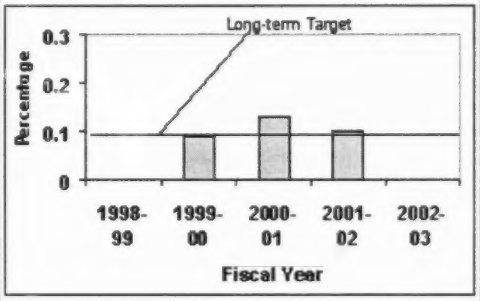

(data not available for 1998-99)

What does the graph show?

- The apparent increase in the number of Aboriginal partnerships/businesses, in real terms from 143 to 216, reflects the time taken for partnerships to evolve to the point where they can be counted and to the changes in data quality and differing ministry interpretations of the definitions of partnerships and/or businesses. With the varied sources of data from ministries, agencies and third parties, the accuracy and reliability of the results reported must be viewed as preliminary.

- Ministries collect their own data based on agreed-upon generic strategy measures. The data are summarized and provided to ONAS, which has the responsibility for collating all data reported from BAE partner ministries.

- The # of businesses registered in Ontario (157,035 and 163,723 in 2000-2001 and

	2001-2002 respectively) is provided by the Ministry of Consumer and Business Services.
Secretariat and BAE Partner Ministry Contribution • ONAS has responsibility for co-ordination of the BAE strategy and reporting of the overall strategy results, and provides support to partner ministries in their collecting and reporting of BAE results. • Five BAE partner ministries (MAF, MCZ*, MNR, MNDM and ONAS) deliver a variety of programs that contribute either directly or indirectly to the facilitation and support of Aboriginal partnerships and businesses (*reported only for 1999-2000 and 2000-2001).	**2002-2003 Commitments** • In co-operation with its partners (public/private sector), ONAS continues to support and promote Aboriginal partnership and business development. • ONAS continues to co-ordinate and provide support, where appropriate, to ministries as they work to improve their data collection and reporting systems. **Long-term Target** • Subject to agreement of relevant BAE partner ministries, maintain the 1999-2000 level of .09 % until further data are available.

*2001 - 2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals**

Ontario Native Affairs Secretariat	
Operating	$14.0 million
Capital [2]	$3.0 million
	55 staff [1]

Negotiations	
Operating	$5.0 million
	18.0 staff

Corporate Aboriginal Affairs Co-ordination	
Operating	$2.0 million
	16.0 staff

Aboriginal Economic Development	
Operating	$4.0 million
Gross Capital	$3.0 million

Ministry Administration	
Operating	$3.0 million
	12.0 staff

9.0 staff	

Note:

1. Staff numbers are shown as full-time equivalents.
2. Gross Capital Expenditure includes the following: i) acquisition or construction of major tangible capital assets owned by the Province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; ii) repairs and maintenance; and iii) transfers for capital purposes.

*PSAB based

2002 - 2003 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan

Ontario Native Affairs Secretariat	
Operating	$15.0 million
Gross Capital [2]	$6.0 million
	60 staff [1]

Negotiations	
Operating	$6.0 million
	19.0 staff

Corporate Aboriginal Affairs Co-ordination	
Operating	$3.0 million
	18.0 staff

Aboriginal Economic Development	
Operating	$4.0 million
Gross Capital	$6.0 million
	10.0 staff

Ministry Administration	
Operating	$2.0 million
	13.0 staff

Note:

1. Staff numbers are shown as full-time equivalents.
2. Gross Capital Expenditure includes the following: i) acquisition or construction of major tangible capital assets owned by the Province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; ii) repairs and maintenance; and iii) transfers for capital purposes.

*PSAB based

Who to Call

Questions or comments about the secretariat's business plan are welcomed. Visit our Web sites at http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca and http://www.aboriginalbusiness.on.ca or contact:

Ontario Native Affairs Secretariat
4th Floor, 720 Bay Street, Toronto, Ontario M5G 2K1
Reception
Telephone (416) 326-4740
Facsimile (416) 326-4017

The Honourable David Young
Attorney General
and Minister Responsible for Native Affairs
Telephone (416) 326-4000
Facsimile (416) 326-4016

Minister's Advisor on Native Affairs
Ron Ross
Telephone (416) 326-4000
Facsimile (416) 326-4016
Ron.Ross@jus.gov.on.ca

Assistant Deputy Attorney General and Secretary for Native Affairs
Yan Lazor
Telephone (416) 326-4741
Facsimile (416) 326-4017
Yan.Lazor@jus.gov.on.ca

Negotiations
Doug Carr
Telephone (416) 326-4771
Facsimile (416) 326-4017
Doug.Carr@jus.gov.on.ca

Aboriginal/Federal Relations
Pat Sawchuk
Telephone (416) 326-4379
Facsimile (416) 326-4017
Pat.Sawchuk@jus.gov.on.ca

Legal Services
David Carson
Telephone (416) 326-2372
Facsimile (416) 326-4017
David.Carson@jus.gov.on.ca

Corporate Aboriginal Affairs Co-ordination
Richard Saunders
Telephone (416) 326-4744
Facsimile (416) 326-4017
Richard.Saunders@jus.gov.on.ca

Business & Economic Development
Donna Elliott
Telephone (416) 314-6780
Facsimile (416) 314-7428
Donna.Elliott@jus.gov.on.ca

Communications
Rosemary Sampson
Telephone (416) 326-4780
Facsimile (416) 326-4779
Rosemary.Sampson@jus.gov.on.ca

Copies of this document are available free from: Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca
Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca
© Queen's Printer for Ontario, 2002
ISBN 0-7794-3449-8

Ce document est disponible en français

Copyright information: © Queen's Printer for Ontario, 2002

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate. Readers should verify the information before acting on it.

Last modified: September 03, 2002.

External Links Disclaimer

Ontario

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario

Page d'accueil

À propos du SAAO

Bureau du ministre

revendications territoriales

Fiches d'information sur les revendications territoriales

La revendication territoriale des Algonquins

Rapport sur la revendication territoriale de Temagami

Autonomie gouvernementale

Développement économique des Autochtones

entreprises autochtones en ligne

Politique-cadre pour les Autochtones

Communiqués Allocutions et Annonces

Liens

Recherche

Commentaires

SECRÉTARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES DE L'ONTARIO
Plan d'activités 2002-2003

Table des matières:

- Message du ministre
- Objectifs généraux du Secrétariat
- Activités de base
- Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002
- Engagements et stratégies clés en 2002-2003
- Mesures clés d'évaluation de la performance
- Données réelles provisoires sur les dépenses du Secrétariat par activité de base en 2001-2002
- Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le Secrétariat par activité de base
- Personnes à contacter

Message du ministre

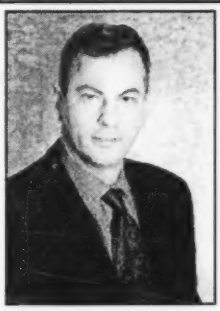

L'honorable David Young

Le présent plan d'activités constitue le rapport au public du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario. Il énonce les réalisations de l'année écoulée et fixe les objectifs en fonction desquels nous mesurerons les résultats à venir.

J'ai rencontré et écouté des représentants des organismes des Premières nations, des Inuits, des Autochtones hors-réserve et des Métis, des centres d'accueil, des femmes et des jeunes autochtones de tout l'Ontario. Nous partageons l'objectif commun de collaborer afin de traiter des questions qui nous préoccupent mutuellement. À l'occasion de la rencontre de janvier 2002 des ministres de l'Ontario et des dirigeants des Premières nations de l'Ontario, nous avons signé une lettre d'intention en vue d'organiser des rencontres régulières entre les ministres de l'Ontario et les dirigeants des Premières nations, dans le but de promouvoir un dialogue suivi.

Le gouvernement Eves encourage fortement les efforts des communautés autochtones de tout l'Ontario afin de bâtir des économies locales dynamiques, d'attirer les investissements et de créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité. En mai 2001, à la

English

réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des questions autochtones et des dirigeants des organismes autochtones nationaux, nous avons accepté les conclusions d'un rapport portant sur les moyens de renforcer la participation des Autochtones à l'économie en appuyant la mise sur pied de partenariats et la création d'emplois. On prépare actuellement pour 2003 un sommet national des affaires dont l'Ontario sera l'hôte en collaboration avec des partenaires du secteur privé, des organismes autochtones et le gouvernement fédéral.

En novembre 2001, des célébrations ont marqué la remise du deuxième *Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario* afin de reconnaître le partenariat établi entre Six Nations Natural Gas Company Limited et Union Gas Limited. Ce partenariat a apporté des avantages économiques à la Première nation et lui a permis d'acquérir des compétences spécialisées en affaires, tout en ouvrant un nouveau partenariat pour Union Gas.

L'Ontario continue de miser sur la vigueur de son économie afin de contribuer à créer une meilleure qualité de vie pour toute la population de la province. Nous nous employons à dynamiser davantage l'économie et à bâtir un avenir meilleur, grâce au leadership de notre nouveau premier ministre, M. Ernie Eves.

L'honorable David Young
Procureur général
Ministre délégué aux Affaires autochtones

Objectifs généraux du Secrétariat

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario envisage un avenir où :

- les collectivités autochtones bénéficient d'économies plus dynamiques et sont plus autonomes;
- les rapports entre les Autochtones et les autres résidents de l'Ontario sont équilibrés et stables.

Les objectifs généraux du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario s'harmonisent aux objectifs de la *Politique-cadre pour les Autochtones*, qui présente la démarche de l'Ontario en ce qui concerne les questions autochtones relevant du mandat que lui confèrent la loi et les politiques. Ces objectifs généraux orientent également le Secrétariat dans la prestation de ses activités de base : les négociations relatives aux revendications territoriales et au gouvernement autonome, le développement économique

des collectivités autochtones ainsi que la coordination des affaires autochtones dans l'ensemble du gouvernement.

Activités de base

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario :

- mène, sur des fondements juridiques et historiques, les négociations sur les revendications territoriales au nom du gouvernement provincial, met en oeuvre les règlements conclus à cet égard pour supprimer les obstacles aux investissements afin d'accroître les possibilités de développement économique offertes aux collectivités autochtones et non autochtones, et représente les intérêts de l'Ontario lors des négociations sur l'autonomie entre le Canada et les Premières nations;

- collabore et établit des partenariats avec des entreprises et des organismes autochtones, le monde des affaires de l'Ontario, le secteur privé, les ministères provinciaux et le gouvernement fédéral en vue de favoriser l'autonomie et le développement économique des Autochtones;

- élabore les politiques provinciales portant sur les questions autochtones, coordonne avec les autres ministères la démarche générale du gouvernement à cet égard et s'emploie à améliorer les relations avec les organismes des Premières nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones hors-réserve, comme les centres d'accueil, le gouvernement fédéral, les intervenants et le public.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002

Négociations

Le gouvernement de l'Ontario a réalisé des progrès considérables dans 10 dossiers relatifs à des revendications et à des négociations territoriales. Une entente de règlement définitif a été signée avec la Première nation de Sand Point, ce qui facilite la création d'une réserve par le Canada. En outre, une entente de règlement définitif a été mise de l'avant entre la Première nation, le Canada et l'Ontario dans le dossier de la revendication territoriale de Wahta. Deux ententes de principe ont été signées avec la Première nation Lake Nipigon Ojibway et la Première nation Pic Mobert. Les négociateurs de la Première nation Temagami, les Teme-Augama Anishnabai et l'Ontario ont élaboré un modèle de règlement pour la revendication historique de Temagami.

Le règlement de revendications territoriales accroît les possibilités de développement économique des collectivités autochtones et non autochtones car cela permet de fermer les dossiers en suspens et d'éliminer les incertitudes quant aux titres des terrains et des diverses questions juridiques.

Vingt et une négociations relatives aux revendications territoriales et autres questions territoriales sont en cours. Environ 46 revendications en sont au stade de la négociation préliminaire, c'est-à-dire qu'elles font l'objet d'examens historique, juridique et politique. La mise en oeuvre de cinq ententes se poursuit avec les Premières nations Assabaska, Big Grassy, Thessalon, Nipissing et Manitoulin.

Développement économique autochtone

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario continue de collaborer avec des entreprises, organismes et collectivités autochtones, des entreprises de la province, des ministères provinciaux et le gouvernement fédéral à la mise en oeuvre de la stratégie *Une économie autochtone plus vigoureuse* ainsi que du programme *Partenariats de travail*. La stratégie est une initiative coordonnée qui regroupe plus de 35 programmes et services dans 11 ministères provinciaux.

En novembre 2001, l'Ontario a lancé une nouvelle trousse documentaire, *Le potentiel des partenariats : nouvelles occasions pour les Autochtones et les entreprises de l'Ontario*. Cette trousse documentaire donne suite aux demandes des collectivités autochtones et des entreprises, qui réclamaient un guide simple sur la manière d'établir des partenariats. On peut en trouver une version électronique à www.aboriginalbusiness.on.ca

Au cours de l'exercice écoulé, la stratégie *Une économie autochtone plus vigoureuse* a favorisé la création d'environ 4 500 emplois, ainsi que l'expansion ou la création de 216 partenariats ou entreprises, en plus d'aider plus de 12 000 Autochtones à entreprendre ou à terminer des études postsecondaires et des programmes de formation.

En 2001-2002, 48 projets ont été financés dans le cadre du *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones*, pour un investissement total de 1 226 067 $, y compris 12 projets de développement d'entreprises, 17 projets de développement organisationnel ainsi que 19 projets de création de capacités économiques. *Le Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone* (PSICA) apporte un appui financier aux installations communautaires qui offrent un point de prestation des services communautaires et d'activités commerciales. Quatre projets ont été réalisés à la faveur du PSICA en 2001.

Le Secrétariat a établi un partenariat avec la Fondation nationale des réalisations autochtones afin d'offrir deux programmes de prix annuels. Le premier de ces programmes, la *Bourse d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario*, est doté de fonds de 100 000 $. Trois étudiants ont reçu cette bourse en 2001. Le deuxième programme annuel est le *Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario*, qui a été remis en novembre 2001 au partenariat établi entre Six Nations Natural Gas Company Limited et Union Gas Company Limited.

Relations avec les Autochtones et le gouvernement fédéral

En mai 2001, le procureur général et ministre délégué aux Affaires autochtones, les dirigeants autochtones nationaux et les ministres responsables des questions autochtones aux paliers fédéral, provincial et territorial, ont approuvé l'ébauche du rapport *Favoriser la participation des Autochtones à l'économie*, afin d'optimiser l'engagement des peuples autochtones à l'économie canadienne. En décembre 2001, les ministres et les dirigeants ont donné aux responsables le mandat de poursuivre la mise en oeuvre des recommandations du rapport, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

Tout au long de l'année, le ministre délégué aux Affaires autochtones a rencontré des dirigeants et des représentants d'organismes et de collectivités autochtones d'importance et visité des collectivités et organismes autochtones dans toute la province.

En janvier 2002, l'Ontario et les dirigeants des Premières nations de l'Ontario ont signé une lettre d'intention visant la tenue de rencontres régulières entre les ministres de l'Ontario et les dirigeants des Premières nations afin de promouvoir un dialogue suivi et de résoudre les questions d'intérêt commun.

Engagements et stratégies clés en 2002-2003

Négociations

En 2002-2003, le Secrétariat continuera à négocier des ententes territoriales en vue d'offrir des possibilités de développement économique aux collectivités autochtones et de régler définitivement certaines questions territoriales et juridiques.

Conformément à l'engagement du gouvernement d'écouter, de consulter et de prendre des mesures pour favoriser la vigueur de la province, le Secrétariat réalisera d'importants progrès en matière de revendications territoriales et tentera de conclure des ententes à la fois positives et durables. Ces efforts pourront porter, entre autres, sur la négociation d'ententes territoriales ou sur l'achèvement de l'examen de questions historiques et juridiques, sur l'ouverture de nouvelles négociations ou sur le classement de dossiers. Le Secrétariat fera par ailleurs avancer un certain nombre de revendications qui sont actuellement au stade de la recherche et de l'étude.

Le Secrétariat réaffirmera l'engagement vigoureux du gouvernement envers la participation du public au règlement des revendications territoriales pour veiller à ce que le processus reste inclusif et responsable, et tienne compte des intérêts de toutes les personnes en cause.

Le Secrétariat continuera de représenter, au besoin, les intérêts du gouvernement provincial lors des négociations sur l'autonomie menées par le Canada et les Premières nations.

Développement économique autochtone

Compte tenu de son objectif d'accroître l'autonomie des collectivités autochtones et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population, le gouvernement de l'Ontario continuera de gérer l'application de la stratégie intitulée *Une économie autochtone plus vigoureuse* et d'assurer la prestation de ses programmes clés comme le programme *Partenariats de travail*, le *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones* et le *Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone.*

La stratégie vise à accroître la capacité des Autochtones de participer à la vie économique de la province. Le Secrétariat continuera d'établir des partenariats avec les organismes autochtones voués au développement économique, y compris dans le cadre de *l'Initiative de renouveau économique* - www.economicrenewal.on.ca - et avec le monde des affaires de l'Ontario et les entreprises du secteur privé, les ministères provinciaux et le gouvernement fédéral afin de promouvoir et d'appuyer les entreprises autochtones et de favoriser les partenariats et le développement économique.

Le programme *Partenariats de travail* poursuivra son objectif de promouvoir l'établissement de partenariats économiques.

L'Initiative des conseillers en développement des partenariats continuera à créer des capacités au moyen de démarches novatrices visant à éliminer les obstacles et à faciliter les partenariats. Au sein d'organismes autochtones de développement économique, ces conseillers s'emploient à créer des liens entre les collectivités et les entreprises autochtones et le secteur des entreprises. Le Secrétariat des affaires autochtones continuera de chercher de nouvelles occasions de faciliter le partage de compétences spécialisées en affaires et d'encourager l'établissement de partenariats.

Le Secrétariat administrera également le *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones* et le *Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone* en mettant en oeuvre des dispositions prévoyant d'autres modes de prestation des services afin d'améliorer les programmes de développement économique dans les collectivités autochtones.

De concert avec ses partenaires du milieu des affaires, et dans le cadre notamment de *l'Initiative de renouveau économique*, le Secrétariat continuera de parrainer des forums et des ateliers régionaux et sectoriels axés sur l'établissement de partenariats. Parmi les sujets abordés, mentionnons le développement des ressources humaines, le commerce international, ainsi que la place des femmes dans le monde des affaires.

En outre, le Secrétariat s'est engagé à assurer une prestation moderne et efficace des services et à en donner pour leur argent aux contribuables. Le Secrétariat encourage des modes de prestation des programmes et des services axés sur la qualité.

Coordination interministérielle des affaires autochtones

Afin d'encourager un dialogue constructif, le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario continuera d'organiser des rencontres régulières entre les ministres et les représentants du gouvernement provincial et les

dirigeants autochtones. Il s'emploiera aussi à resserrer les liens avec les Premières nations, les Métis, les Inuits, les organismes autochtones hors-réserve, les centres d'accueil, les femmes et les jeunes autochtones.

En décembre 2001, les ministres responsables des questions autochtones aux paliers fédéral, provincial et territorial et des dirigeants des organismes autochtones nationaux ont demandé aux représentants officiels de planifier un sommet national des affaires en 2003. L'Ontario sera l'hôte du sommet en collaboration avec le gouvernement du Canada, un organisme autochtone national et un représentant du secteur privé. Le sommet aura lieu à Toronto.

Le Secrétariat continuera à encourager le gouvernement fédéral à s'acquitter de ses responsabilités, y compris ses responsabilités financières, le cas échéant, en ce qui concerne les questions autochtones.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Négociations

1. Nombre de revendications territoriales pour lesquelles des progrès considérables ont été réalisés, en pourcentage de l'engagement exprimé dans le Plan directeur, soit 21 dossiers.

Progrès dans les négociations relatives aux revendications territoriales

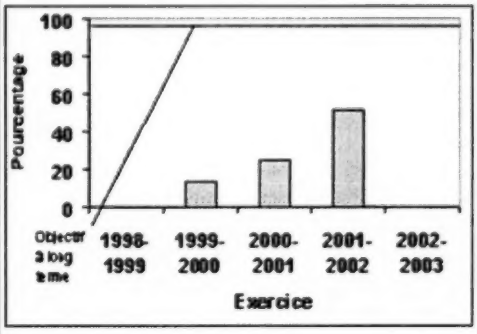

Le pourcentage indiqué pour 2001-2002 est une prévision.
(données non disponibles pour 1998-1999)

Que signifie le graphique?

- Le graphique indique les progrès cumulatifs par année, mesurés en fonction des revendications territoriales pour lesquelles des progrès considérables ont été réalisés (pour au moins une des 15 étapes du processus de règlement des revendications), en pourcentage des engagements exprimés dans le Plan directeur. Les étapes du processus de négociation comprennent les suivantes : recherche sur la revendication et son bien-fondé; examen juridique de la légitimité de la revendication; acceptation pour négociation; négociations; entente de principe; entente définitive; mise en oeuvre.

- Le graphique n'indique pas les progrès réalisés dans les autres négociations que poursuit actuellement le

	Secrétariat. • Sept des revendications rendues à l'étape de la négociation devraient progresser considérablement en 2002-2003, sous réserve de la coopération de toutes les parties en négociation.
Apport du Secrétariat • Le Secrétariat poursuit la mise en oeuvre des stratégies visant à gérer l'engagement de l'Ontario en matière de négociations liées aux revendications territoriales. Il demeure engagé à mener à terme les négociations concernant des revendications en cours et à mettre en oeuvre les ententes déjà conclues à la suite d'autres revendications. Les négociations sont principalement tripartites, le gouvernement fédéral et les Premières nations étant les autres parties. En outre, d'autres ministères du gouvernement y participent.	**Engagements en 2002-2003** • Réaliser des progrès considérables en vue du règlement de sept revendications territoriales et faire état de progrès dans la mise en oeuvre des revendications réglées. Le progrès peut se mesurer par l'atteinte d'étapes vers le règlement ou la fermeture d'un dossier. **Objectifs à long terme** • Faire état de progrès en vue du règlement des 21 revendications territoriales pour lesquelles des négociations sont en cours, avec l'objectif à long terme de parvenir à un règlement définitif, au retrait de la revendication ou à l'arrêt des négociations. • L'engagement à long terme était de négocier 21 revendications territoriales. Cinq de ces revendications ont été réglées et mises en oeuvre, trois ont fait l'objet d'une entente de principe, et une a été fermée. • Les attentes en matière de performance dans les négociations de revendications territoriales en 2002-2003 et pour les années à venir sont raisonnablement positives. Toutefois, la responsabilité du progrès des négociations

	de revendications territoriales ne revient pas entièrement au Secrétariat, qui doit compter sur la coopération du gouvernement fédéral et des Premières nations.

Activité de base : Développement économique autochtone	
2. Nombre d'Autochtones qui poursuivent des programmes de formation ou d'études postsecondaires, en pourcentage de la population autochtone totale en âge de travailler.	
Hausse de l'éducation et de la formation des Autochtones 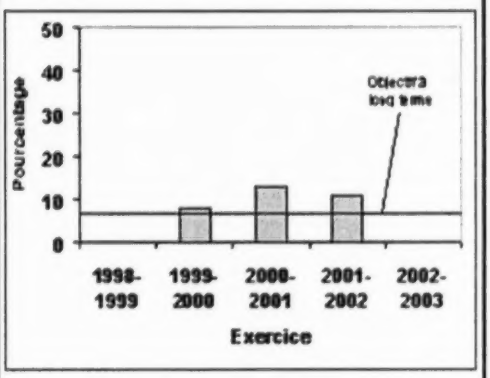 (données non disponibles pour 1998-1999)	**Que signifie le graphique?** • Le nombre d'Autochtones qui sont en âge de travailler et qui sont inscrits à des programmes d'alphabétisation, d'apprentissage et de formation a augmenté, passant de 7 300 (8 pour 100) à 12 000 (13 pour 100). Toutefois, compte tenu des défis que présentent la collecte des données et la préparation de prévisions, cette hausse n'est pas nécessairement une tendance. • Les ministères recueillent leur propres données selon des mesures générales convenues aux fins de la stratégie. Les données sont résumées et transmises au Secrétariat. Il incombe à ce dernier de rassembler toutes les données provenant des ministères partenaires de la stratégie. • On s'est servi du recensement de 1996 pour déterminer le nombre total d'Autochtones en âge de travailler (de 15 à 64 ans) en Ontario, soit 92 270 personnes pour une population autochtone totale de 141 520.

Apport du Secrétariat et des ministères partenaires de la stratégie Une économie autochtone plus vigoureuse	Engagements en 2002-2003
• Le Secrétariat a la responsabilité de coordonner la stratégie et de faire état de ses résultats généraux, et il apporte son soutien aux ministères partenaires pour recueillir et présenter ces résultats. • Les résultats en matière de formation et d'éducation comprennent les résultats des ministères suivants : Services à la collectivité, à la famille et à l'enfance (MSCFE), Richesses naturelles (MRN), Développement du Nord et Mines (MDNM), et Formation, Collèges et Universités (MFCU). Le MFCU, qui produit 95 pour 100 des résultats, administre un éventail de programmes axés sur l'amélioration de l'éducation et de la formation des Autochtones, p. ex. des programmes spéciaux pour les Autochtones qui aident les étudiants autochtones à accéder aux programmes d'éducation postsecondaire et aux programmes généraux qui favorisent l'apprentissage et la formation axée sur l'acquisition des compétences d'emploi, et à terminer ces programmes. Par l'entremise du programme Ontario au travail, le MSCFE contribue au recyclage des bénéficiaires de l'aide sociale en facilitant leur retour sur le marché du travail. Le MRN et le MDNM offrent de la formation aux Autochtones dans le secteur des ressources.	• Le Secrétariat continue à coordonner et, le cas échéant, à soutenir l'action des ministères, dans leurs efforts pour améliorer leurs systèmes de collecte et de présentation des données. **Objectifs à long terme** • Sous réserve de l'entente des ministères partenaires pertinents de la stratégie, maintenir le niveau de 1999-2000 de 8 pour 100 d'Autochtones en âge de travailler qui sont inscrits à des programmes d'éducation postsecondaire ou de formation, jusqu'à ce que des données supplémentaires soient disponibles.

Activité de base : Développement économique autochtone	
3. Nombre d'Autochtones qui ont trouvé un emploi, en pourcentage du nombre d'Autochtones en âge de travailler.	
Hausse de l'emploi chez les	**Que signifie le graphique?**

Autochtones

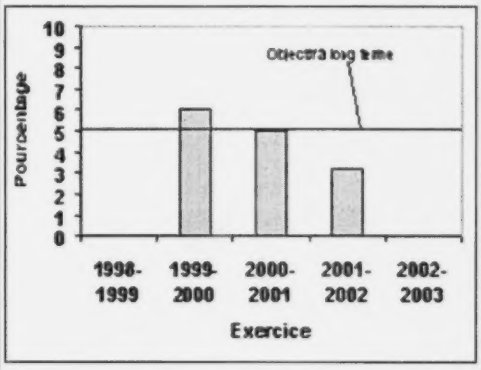

(données non disponibles pour 1998-1999)

- La diminution en chiffres absolus du nombre d'emplois chez les Autochtones, qui est passé de 5 660 à 4 600, s'explique par des variations dans la qualité des données et par les diverses interprétations que font les ministères de la définition des emplois (à temps partiel, à temps plein, saisonnier). En raison des sources variées de données des ministères, des organismes et des tierces parties, il faut considérer que l'exactitude et la fiabilité des résultats présentés sont préliminaires.

- Les ministères recueillent leurs propres données selon des mesures générales convenues aux fins de la stratégie. Les données sont résumées et transmises au Secrétariat. Il incombe à ce dernier de rassembler toutes les données provenant des ministères partenaires de la stratégie.

- On s'est servi du recensement de 1996 pour déterminer le nombre total d'Autochtones en âge de travailler (de 15 à 64 ans) en Ontario, soit 92 270 personnes pour une population autochtone totale de 141 520.

Apport du Secrétariat et des ministères partenaires de la stratégie Une économie autochtone plus vigoureuse

- Le Secrétariat a la responsabilité de coordonner la stratégie et de faire état de ses résultats généraux, et il apporte son soutien aux ministères partenaires pour recueillir et présenter ces résultats.

Engagements en 2002-2003

- En collaboration avec ses partenaires (des secteurs public et privé), le Secrétariat continue à soutenir la création d'emplois et l'emploi chez les Autochtones.

- Le Secrétariat continue à coordonner et, le cas échéant, à soutenir l'action

- Six ministères partenaires (MAAO, MAC*, MRN, MDNM, MFCU et le Secrétariat) offrent divers programmes qui contribuent directement ou indirectement à l'emploi des Autochtones. Le MFCU soutient des programmes d'éducation et de formation pour les Autochtones afin d'aider les personnes admissibles à acquérir les compétences nécessaires à l'emploi, et les cinq autres ministères offrent divers programmes de développement économique et d'expansion commerciale qui soutiennent la création d'emplois (*ne sera pas inclus en 2001-2002).

des ministères, dans leurs efforts pour améliorer leurs systèmes de collecte et de présentation des données.

Objectifs à long terme

- Sous réserve de l'entente des ministères partenaires pertinents de la stratégie, maintenir le niveau de 2001-2002 de 5 pour 100 de l'emploi chez les Autochtones, jusqu'à ce que des données supplémentaires soient disponibles.

Activité de base : Développement économique autochtone

4. Nombre de partenariats et d'entreprises qui ont été créés ou qui ont pris de l'expansion, en pourcentage du nombre total d'entreprises enregistrées en Ontario.

Hausse du nombre de partenariats et d'entreprises autochtones

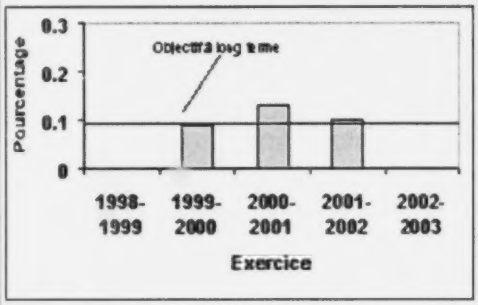

(données non disponibles pour 1998-1999)

Que signifie le graphique?

- La hausse apparente en chiffres absolus du nombre de partenariats et d'entreprises autochtones, qui est passé de 143 à 216, s'explique par le délai qui doit s'écouler pour que les partenariats évoluent jusqu'au point où ils peuvent être comptés, ainsi que par les variations dans la qualité des données et par les diverses interprétations que font les ministères de la définition de partenariat ou d'entreprise. En raison des sources variées de données des ministères, des organismes et des tierces parties, il faut considérer que l'exactitude et la fiabilité des résultats présentés sont préliminaires.

- Les ministères recueillent leurs propres données selon des mesures générales convenues aux fins de la

	stratégie. Les données sont résumées et transmises au Secrétariat. Il incombe à ce dernier de rassembler toutes les données provenant des ministères partenaires de la stratégie. • Le nombre d'entreprises enregistrées en Ontario (157 035 et 163 723 en 2000-2001 et en 2001-2002 respectivement) est fourni par le ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises.
Apport du Secrétariat et des ministères partenaires de la stratégie Une économie autochtone plus vigoureuse • Le Secrétariat a la responsabilité de coordonner la stratégie et de faire état de ses résultats généraux, et il apporte son soutien aux ministères partenaires pour recueillir et présenter ces résultats. • Cinq ministères partenaires (MAAO, MAC*, MRN, MDNM et le Secrétariat) offrent divers programmes qui contribuent directement ou indirectement à faciliter et à appuyer les partenariats et entreprises autochtones (*inclus seulement pour 1999-2000 et 2000-2001).	**Engagements en 2002-2003** • En collaboration avec ses partenaires (des secteurs public et privé), le Secrétariat continue à soutenir la création de partenariats et le développement des entreprises. • Le Secrétariat continue à coordonner et, le cas échéant, à soutenir l'action des ministères, dans leurs efforts pour améliorer leurs systèmes de collecte et de présentation des données. **Objectifs à long terme** • Sous réserve de l'entente des ministères partenaires pertinents de la stratégie, maintenir le niveau de 1999-2000 de 0,09 pour 100, jusqu'à ce que des données supplémentaires soient disponibles.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du Secrétariat par activité de base en 2001-2002**

Secrétariat des affaires autochones de l'Ontario	
Fonctionnement	14,0 millions de $
Immobilisations brutes [2]	3,0 millions de $
	55 employés [1]
Négociations	**Coordination interministérielle des affaires autochtones**
Fonctionnement 5,0 millions de $	Fonctionnement 2,0 millions de $
18 employés	16 employés
Développement économique autochtone	**Administration du Secrétariat**
Fonctionnement 4,0 millions de $	Fonctionnement 3,0 millions de $
Immobilisations brutes 3,0 millions de $	12 employés
9 employés	

Remarque :

1. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2. Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien; iii) transferts aux fins d'immobilisations.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le Secrétariat par activité de base

Secrétariat des affaires autochones de l'Ontario	
Fonctionnement	15,0 millions de $
Immobilisations brutes [2]	6,0 millions de $
	60 employés [1]
Négociations	**Coordination interministérielle des affaires autochtones**
Fonctionnement 6,0 millions de $	Fonctionnement 3,0 millions de $
19 employés	18 employés
Développement économique	**Administration du Secrétariat**

autochtone		Fonctionnement	2,0 millions de $
Fonctionnement	4,0 millions de $		13 employés
Immobilisations brutes	6,0 millions de $		
	10 employés		

Remarque :

1. Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
2. Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien; iii) transferts aux fins d'immobilisations.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Personnes à contacter

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus. Visitez nos sites Web à http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca et http://www.aboriginalbusiness.on.ca ca ou contactez les personnes suivantes :

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario

4e étage, 720, rue Bay, Toronto (Ontario) M5G 2K1
Réception
Tél. : (416) 326-4740
Téléc. : (416) 326-4017

L'honorable David Young

Procureur général et ministre délégué aux Affaires autochtones
Tél. : (416) 326-4000
Téléc. : (416) 326-4016

Conseiller du ministre, affaires autochtones

Ron Ross
Tél. : (416) 326-4000
Téléc. : (416) 326-4016
Ron.Ross@jus.gov.on.ca

Sous-procureur général adjoint et secrétaire des affaires autochtones

Yan Lazor
Tél. : (416) 326-4741
Téléc. : (416) 326-4017
Yan.Lazor@jus.gov.on.ca

Négociations

Doug Carr
Tél. : (416) 326-4771
Téléc. : (416) 326-4017
Doug.Carr@jus.gov.on.ca

Relations avec les Autochtones et le gouvernement fédéral

Pat Sawchuk
Tél. : (416) 326-4379
Téléc. : (416) 326-4017
Pat.Sawchuk@jus.gov.on.ca

Services juridiques

David Carson
Tél. : (416) 326-2372
Téléc. : (416) 326-4017
David.Carson@jus.gov.on.ca

Coordination interministérielle des affaires autochtones

Richard Saunders
Tél. : (416) 326-4744
Téléc. : (416) 326-4017
Richard.Saunders@jus.gov.on.ca

Développement des entreprises et de l'économie

Donna Elliott
Tél. : (416) 314-6780
Téléc. : (416) 314-7428
Donna.Elliott@jus.gov.on.ca

Communications

Rosemary Sampson
Tél. : (416) 326-4780
Téléc. : (416) 326-4779
Rosemary.Sampson@jus.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de : Publications Ontario 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8 Tél. : 416 326-5300 Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938. À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758. Service téléphonique aux malentendants : composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à : http://www.publications.gov.on.ca
Copie électronique du présent document disponible à : http://www.gov.on.ca
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002
ISBN 0-7794-3495-1

This document is also available in English.

| Site Principal | Commentaires | Recherche | Plan du site | English |
| Page d'accueil | Bureau du ministre | À propos du SAAO |
| Revendications territoriales |
| Autonomie gouvernementale | Économie autochtone |
| Communiqués, Allocutions et Annonces | Liens |

Ontario

Ce site est mis à jour par le gouvernment de l'Ontario, Canada.

© Copyright 2000, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Dernière mise à jour: 06 septembre 2002